

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AGRO PASTORALE ET COMMERCIALE
» en abrégé « SOGROPACO SARL »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN-PORT-BOUET-
TERRE ROUGE LOT 9 ILOT 3, Lot 9, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2023 , et enregistrés au CEPICI le 19/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AGRO PASTORALE ET
COMMERCIALE » en abrégé « SOGROPACO SARL »

Objet : - ELEVAGE ;
- PRODUCTION ANIMALE
- COMMERCE GENERAL ;
- DIVERS.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN-PORT-BOUET-
TERRE ROUGE LOT 9 ILOT 3, Lot 9, Ilot 3

Dirigeant(s) M ASSE EHOULI MATHUSALEM RAMSES

(COGÉRANT), M NOGBOU KADJO GERARD (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04499 du 31/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56096/GTCA/RC/2023 du 31/07/2023

